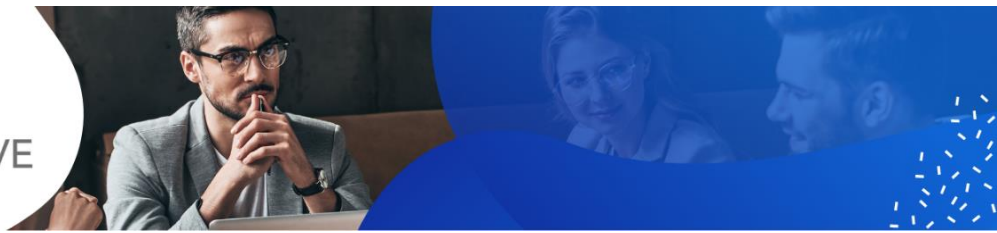




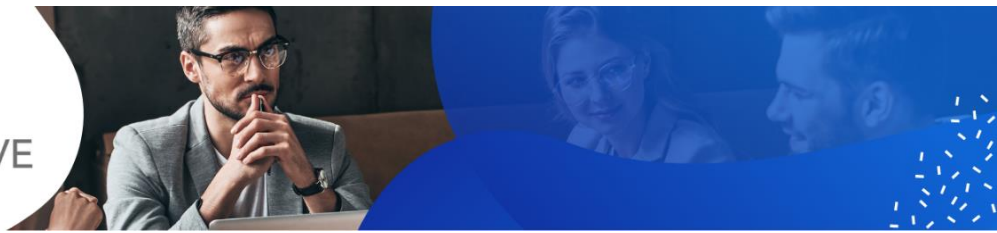
CATALOGUE DES FORMATIONS PRODACTIVE 2024





SOMMAIRE

Sommaire	Page 2
Présentation de PROD-ACTIVE	Page 3-4
Organigramme	Page 5
Les formations proposées	Page 6
La Value Stream Mapping (cartographie des flux)	Page 7
Les chantiers SQCD	Page 8
Les 5S	Page 9
Votre parcours de formation	Page 10 et 11
Conditions générales de vente	Page 12 et 13
Nos coordonnées	Page 14



PRÉSENTATION DE PROD-ACTIVE

GROUPEACTIVE est composé de 5 réseaux d'expertise au service des petites et moyennes entreprises partout en France. Ses experts proposent à leurs clients de prendre en charge :

- La responsabilité de leur démarche commerciale via le réseau PROSPACTIVE
- La responsabilité des opérations Supply Chain via le réseau PROD-ACTIVE
- La responsabilité digitale via le réseau DSIACTIVE
- La responsabilité de la gestion administrative & économique via le réseau DAF-ACTIVE
- La responsabilité de la gestion des ressources humaines via le réseau DRH-ACTIVE

Devenue évidente pour la majorité des grandes entreprises, la fonction Supply Chain est généralement absente ou sous-dimensionnée dans les TPE/PME. Pourtant, sa maîtrise est un vrai levier d'amélioration de la rentabilité et de différenciation par rapport à la concurrence, et permet donc aussi un développement des ventes.

Notre réseau national PROD-ACTIVE, composé d'une vingtaine d'experts, accompagne des TPE-PME dans le pilotage de leur Supply Chain en l'optimisant, afin de la rendre robuste et agile.

Nous apportons des bonnes pratiques qui garantissent aux entreprises :

- une amélioration de la satisfaction clients par la réduction et le respect des délais
- une augmentation l'efficacité opérationnelle et une maîtrise du BFR

Le parcours

1. DIAGNOSTIC FLASH

Entretiens et restitution sur 8 thèmes (Stratégie industrielle, Moyens industriels et environnement atelier, Gestion des flux et systèmes d'informations, Organisation de la production, Achats, Pilotage des affaires et des projets, Ressources humaines, Management et communication)

2. VALUE STREAM MAPPING

Cartographie des flux et valorisation enjeux industriels

3. ETABLISSEMENT DES KPI

Indicateurs généraux permettant d'évaluer l'efficacité de l'accompagnement

4. MISE EN PLACE ET ANIMATION DE LA PERFORMANCE ATELIERS

Routine quotidienne de mesure de la performance SQCD et exploitation/animation des résultats

5. FONDAMENTAUX STABILISATEURS

Mise en place des bonnes pratiques Supply Chain permettant de stabiliser l'appareil industriel

6. CONDUITE DU PLAN D' ACTIONS VALORISE

En utilisant les outils du Lean Manufacturing, animation du plan d'actions valorisé, élaboré en phase 2



Le professionnalisme des formateurs

Nos formateurs sont des hommes métier, experts dans leur domaine d'intervention, **la supply-chain et la logistique**, et formés à la conception et à l'animation de formations.

Des formations adaptées aux besoins de chaque entreprise...

Nous vous proposons des formations clés en main :

- La Value Stream Mapping (cartographie des flux),
- Les chantiers SQCD,
- Les 5S

Des formations sur-mesure* (hors thématiques proposées dans le catalogue), et répondant à un besoin spécifique de votre entreprise, peuvent également être dispensées par nos formateurs.

**Ces formations feront l'objet d'une étude et d'une offre spécifique pour l'ingénierie et la mise en œuvre. Les modalités seront à étudier avec le formateur concerné, notamment en fonction des disponibilités de celui-ci.*

Et de chaque stagiaire !

Nous mettons tout en œuvre pour adapter l'accueil, les outils et modalités pédagogiques aux besoins des apprenants en situation de handicap. Un référent handicap est présent au sein de l'organisme de formation (coordonnées en page suivante).

Nos formations sont conçues pour favoriser l'engagement des stagiaires par une participation active, notamment au travers de cas pratiques, de mises en situation, de débriefings, d'exemples concrets... et ainsi éviter les ruptures de parcours.

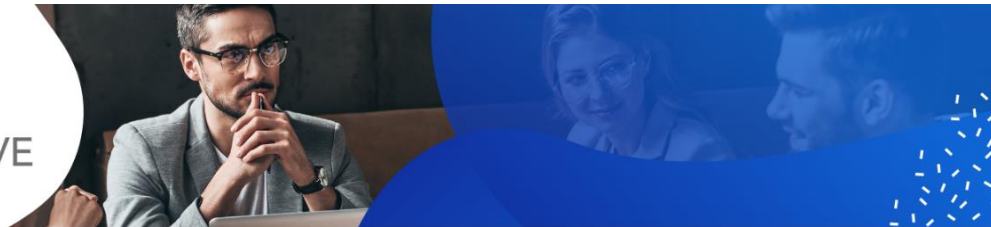
GROUPEACTIVE est certifié QUALIOPi

PROD-ACTIVE est un réseau de GROUPEACTIVE, société certifiée QUALIOPi.

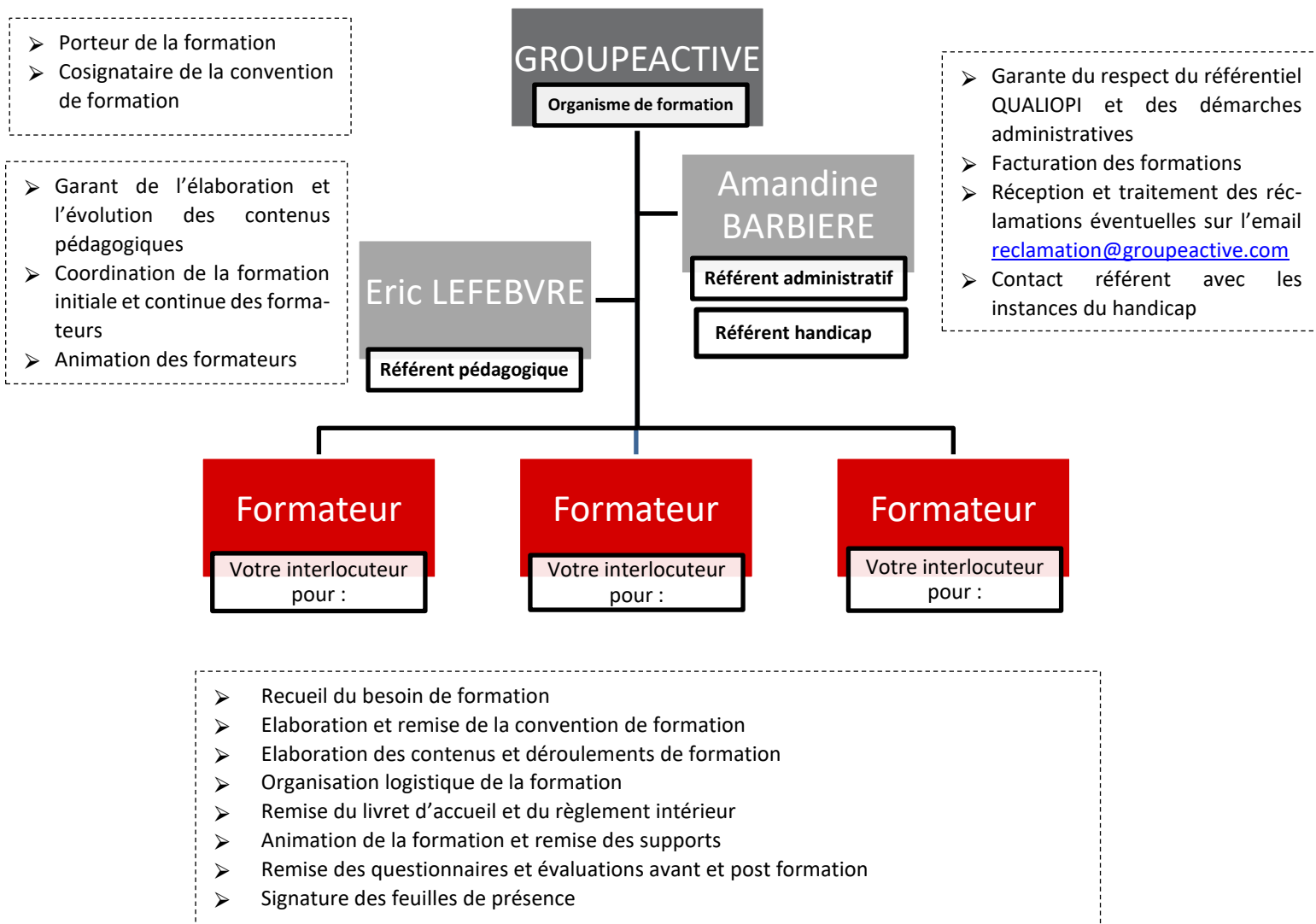


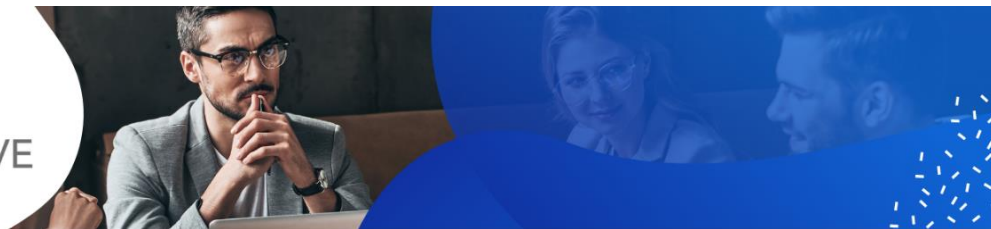
La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :

Actions de formation

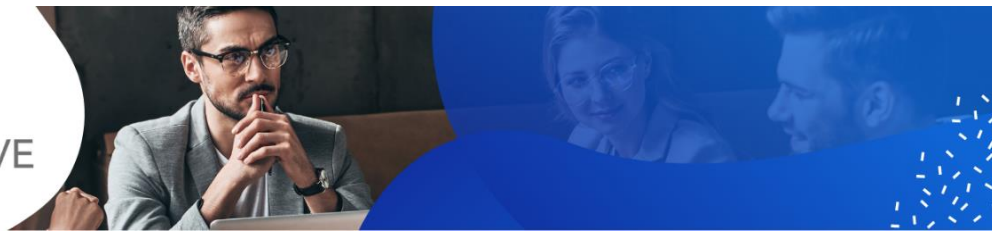


ORGANIGRAMME





LES FORMATIONS PROPOSÉES



VALUE STREAM MAPPING (cartographie des flux)

Objectifs pédagogiques

- Cartographier l'ensemble des flux.
- Identifier les principaux gaspillages (« mudas ») le long de la chaîne de valeur.
- Donner une vision claire des priorités d'actions pour améliorer l'efficacité globale de cette chaîne.
- Structurer et indiquer la direction à suivre pour introduire des projets d'amélioration continue dans les ateliers.

Programme détaillé de la formation

Présentation de la démarche et de l'outil VSM

- Contexte
- Objectifs
- Conditions de réussite
- Descriptif

Mise en pratique

- Sélection d'une famille de produits comme support d'études.
- Etablissement du current state pour le produit choisi
 - Mapping détaillé, réalisé sur le terrain, des flux physiques et des flux d'informations, en partant du magasin produits finis et en remontant jusqu'au magasin matières premières
 - Identification des gaspillages (« muda ») et sources d'améliorations potentielles.
 - Définitions du temps de réponse et du temps d'écoulement.
 - Utilisation d'étiquettes dans l'atelier
- Valorisation des enjeux correspondants aux gaspillages et dysfonctionnements identifiés.
- Création de la cartographie cible, correspondant à la vision optimisée collective, du groupe de travail, pour la ligne de flux étudiée
- Définition des actions de progrès nécessaires pour les éradiquer et atteindre la vision cible :
 - Présentation des différents chantiers « lean » à choisir pour améliorer le « current state ».
 - Présentation de l'outil « PDCA » et des indicateurs de suivi associés.

Public visé

Toutes les personnes concernées par la gestion des flux au sein de l'entreprise

Pré-requis

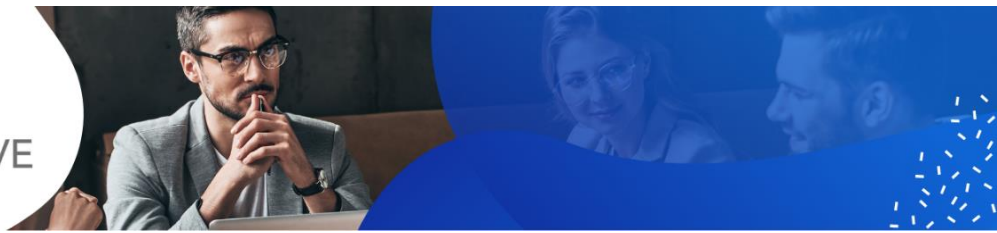
- Aucun
- Nombre minimum de participants : 2

Durée et tarifs

- 4 jours (28h)
- 500 € HT / participant

Méthodes pédagogiques

- Présentation théorique de l'outil VSM
- Application sur un cas concret dans les ateliers



LES CHANTIERS SQCD

Objectifs pédagogiques

- Définir des indicateurs et des objectifs pour chaque secteur de l'atelier
- Mettre à jour quotidiennement les indicateurs du terrain pour mesurer la performance quotidienne de son secteur
- Présenter quotidiennement ces indicateurs à ses équipiers
- Etablir des plans d'actions correctives liés aux dysfonctionnements et causes de non-performance constatés à la lumière de ces indicateurs.

Programme détaillé de la formation :

Introduction à la mesure de performance et à sa finalité.

- La mesure de performance, outil de l'amélioration continue.
- Le choix des indicateurs : pertinents et facilement mesurables.
- L'objectif de l'indicateur : atteignable et avec adhésion de l'équipe.

Formation des agents de maîtrise et pilotes de processus, au calcul de leurs indicateurs (sécurité, qualité, productivité, logistique) :

- Comment calculer un T.R.S. (taux de rendement synthétique).
- Comment calculer un rendement opérationnel.
- Comment calculer un taux de service clients.
- Comment mesurer la qualité opérationnelle.

Formation des stagiaires à l'analyse de leurs problèmes, à la détection de leurs causes racines et à l'établissement de plans d'actions court terme.

- Identification des causes racines par les « 5 Pourquoi ».
- Identification des causes racines par le diagramme « Ishikawa ».
- Formation aux « 8D ».
- Formation aux « 6 Sigma ».

Formation des stagiaires à la présentation, en public, des indicateurs et des actions correctives.

- Formation à la préparation du top 5 quotidien.
- Formation à la prise de parole en public.

Mise en pratique des outils de management étudiés et corrections éventuelles.

Public visé

Toutes les personnes concernées par la production dans l'entreprise, particulièrement les agents de maîtrise et pilotes de processus

Pré-requis

- Aucun
- Nombre minimum de participants : 2

Durée et tarifs

- 3 jours (21h)
- 500 € HT / participant

Méthodes pédagogiques

- Des apports théoriques
- Des exercices pratiques
- Des études de cas



LES 5 S

Objectifs pédagogiques

- Clarifier l'espace de travail sélectionné,
- Améliorer le rangement et l'implantation,
- Améliorer l'organisation du poste de travail,
- Développer les outils visuels pour faciliter le management du secteur (construire la grille d'audit 5S)
- Pérenniser la démarche dans le temps par l'établissement d'un PDCA et d'une méthode d'audit interne

Programme détaillé de la formation :

Introduction

Jeu des crayons

- Présentation du jeu
- Simulation en phase 1
- Débriefing des participants
- Simulation en phase 2 avec des crayons « rangés et taillés »
- Conclusions

Les « 5S »

- Historique et évolution
- Signification des 5 lettres
- Objectif des 5S
- Logique de déploiement
- Débarrasser - Ranger et identifier – Nettoyer – Réglementer - Enraciner

Exemple d'audit 5S

Observation terrain

- Relevé de non-conformités par rapport à une logique 5S, au moyen de post-its dans l'atelier ou le dépôt
- Répartition des post-its par thème, en salle
- Débriefing des participants
- Rédaction du plan d'actions

Public visé

Toutes les personnes amenées à déployer une démarche 5S au sein de l'entreprise

Pré-requis

- Aucun
- Nombre minimum de participants : 2

Durée et tarifs

- 2 jours (14h)
- 500 € HT / participant

Méthodes pédagogiques

- Des apports théoriques
- Des jeux
- Des études de cas
- Mise en pratique



VOTRE PARCOURS DE FORMATION

AVANT LA FORMATION

Inscription :

Demande d'informations via notre site Internet www.prod-active.com ou directement auprès de l'expert le plus proche de chez vous. Ce dernier prendra contact avec vous de manière à bien évaluer vos besoins et ajuster la formation en conséquence, tant en termes de contenu que de délai de mise en œuvre (selon ses disponibilités notamment).

Dans le cas d'un stagiaire en situation de handicap, merci de nous prévenir au moins 7 semaines avant, afin que la formation puisse être adaptée au(x) personnes concernée(s), avec l'appui de nos partenaires spécialisés.

Information formations :

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Un nombre minimum de 2 participants est demandé pour la tenue d'une session de formation*.

Les détails relatifs à la formation (lieu, date et horaires, informations générales et spécifiques...) sont transmis par email aux stagiaires au plus tard 7 jours avant le début de la formation dans un livret d'accueil, accompagné du règlement intérieur de l'organisme de formation.

**Pour une formation à destination d'un seul stagiaire, les conditions (tarifs, délais de mise en œuvre) peuvent évoluer*

Questionnaire de positionnement avant formation :

A compléter par les futurs stagiaires avant le début de la formation, ils permettent d'évaluer leur maîtrise des thématiques de la formation à venir, et d'adapter le contenu de celle-ci en fonction des retours.

JOUR J

Locaux :

Sauf exception, les formations auront lieu dans les locaux de l'entreprise cliente

Horaires :

Ils sont spécifiés dans le livret d'accueil transmis par email, au plus tard 7 jours avant la formation

Déjeuners et pauses :

Ils sont pris dans un restaurant à proximité du lieu de la formation, ou sous forme de plateau-repas dans la salle de formation

Supports et documentation :

Le support et les exercices / cas pratiques / accès plateforme sont remis lors du 1^{er} jour de la formation. Des documents complémentaires (fiches pratiques notamment) sont remis en fin de formation.



Feuille de présence :

Elle doit obligatoirement être signée par le formateur et les stagiaires, à chaque demi-journée

Questionnaire de positionnement après formation :

A faire compléter aux stagiaires, à la fin de la formation, pour évaluer leur niveau de maîtrise des thématiques abordées, suite à la formation suivie.

Evaluation à chaud :

A compléter par chaque stagiaire à la fin de la formation pour évaluer la qualité de celle-ci.

APRES LA FORMATION

Attestation de fin de formation :

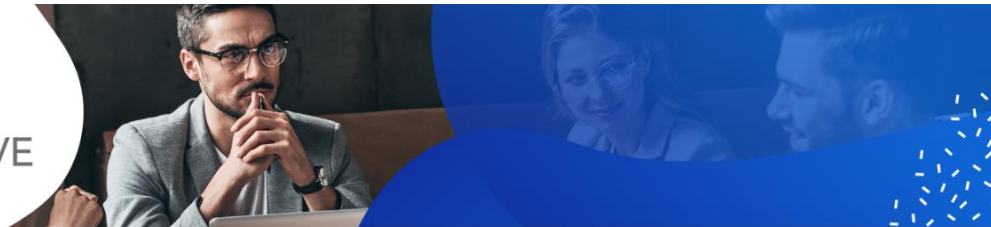
Une attestation de fin de formation sera délivrée au stagiaire.

Evaluation à froid :

3 mois après la fin de la formation, un questionnaire de bilan est adressé au stagiaire de la formation, pour faire le point sur la mise en pratique des compétences acquises en formation.

Enquête sur l'impact de la formation suivie :

3 mois après la fin de la formation, une enquête à destination du manager ou supérieur du stagiaire, permet d'évaluer la mise en pratique des compétences acquises, et la pertinence de la formation suivie.



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Article 1 : inscription

L'inscription des stagiaires ne prend effet qu'à compter de la réception par GROUPEACTIVE de la convention de formation paraphée, datée, signée et tamponnée par l'entreprise.

Elle sera à retourner à l'adresse suivante : GROUPEACTIVE - 10C Rue Paul Verlaine - 21000 DIJON, ou directement au formateur qui dispensera la formation.

Parallèlement, l'entreprise fait les démarches nécessaires pour la prise en charge par son OPCO de tout ou partie de cette formation.

Article 2 : convocation

La convention de formation paraphée, datée, signée et tamponnée par GROUPEACTIVE est renvoyée à l'entreprise au plus tard 11 jours avant le début de la formation.

Un email avec le livret d'accueil (contenant les détails relatifs à la formation - lieu, horaires, informations générales et spécifiques...) sera envoyé au(x) stagiaire(s) au plus tard 7 jours avant le début de la formation.

Article 3 : tarifs des formations

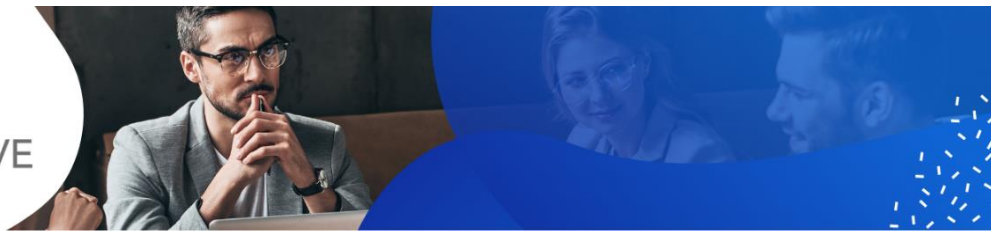
Les tarifs indiqués pour chaque stage sont Hors Taxe, soumis à TVA (taux en vigueur au moment de la souscription), et s'entendent par participant.

Article 4 : non réalisation de la formation

En cas de renoncement ou de réalisation partielle de la prestation imputable à l'organisme de formation, à moins de 5 jours francs avant le début de l'action mentionnée à l'article 1, celui-ci s'engage à verser au client la somme de 250 Euros au titre de dédommagement / Réparation du dédit.

En cas de renoncement ou de réalisation partielle de la prestation imputable au client, à moins de 5 jours francs avant le début de l'action de formation, celui-ci s'engage à verser au client la somme de 250 Euros au titre de dédommagement / réparation du dédit.

Les sommes liées au dédommagement, à la réparation ou au dédit sont distinctes de celles correspondantes à la réalisation de la prestation. Ces dépenses resteront à la charge du client qui ne pourra les imputer sur son obligation de participation au financement de la formation professionnelle continue. Elles ne pourront faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.



Article 5 : facturation

Une facture libellée en Euros est adressée par GROUPEACTIVE à l'entreprise cliente, ou le cas échéant à l'OPCO du client, à l'issue de chaque session de formation.

Dans le cas de non prise en charge des frais de prestation par l'OPCO, l'entreprise s'engage à régler les factures émises par GROUPEACTIVE

Le paiement sera dû à réception de la facture et sera à régler par virement. Aucun escompte n'est accordé en cas de paiement anticipé.

Article 6 : programme des stages

GROUPEACTIVE se réserve le droit de modifier sans préavis le programme des stages en vue d'y apporter des améliorations.

Article 7 : documentation

La documentation remis aux stagiaires lors de leur formation est la propriété exclusive de GROUPEACTIVE. Elle ne saurait donc être reproduite et distribuée en interne ou en externe sans l'autorisation expresse de GROUPEACTIVE.

Article 8 : responsabilités diverses

L'obligation de GROUPEACTIVE est une obligation de moyens.

L'entreprise cliente assurera pour les stagiaires les conséquences de sa responsabilité civile.

GROUPEACTIVE ne peut être tenu pour responsable en cas de perte ou de vol.

Les stagiaires s'engagent à respecter le règlement Intérieur fourni avant le début de la formation.

Article 9 : informatique et liberté - RGPD

Des informations à caractère personnel sont communiquées par l'entreprise ou les stagiaires à GROUPEACTIVE à l'inscription ou pendant le stage.

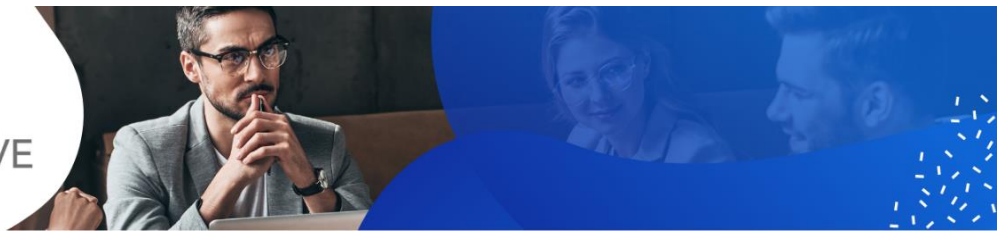
GROUPEACTIVE s'engage à collecter et à traiter les données personnelles en conformité avec toute réglementation en vigueur applicable au traitement de ces données, et notamment au règlement (UE) 2016/679.

GROUPEACTIVE s'engage à ne pas utiliser les données de l'entreprise et des stagiaires pour son propre compte ou pour celui d'un tiers.

GROUPEACTIVE s'engage à ne pas conserver les données personnelles au-delà d'une durée de 2 ans suivant la fin de la formation dispensée.

Article 10 : litige

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le tribunal de DIJON sera le seul compétent pour régler ce litige.



NOS COORDONNÉES



GROUPEACTIVE
10C Rue Paul Verlaine – 21000 DIJON
Tel : 03 80 58 72 95
Email : contact@groupeactive.com
Site Internet : www.prod-active.com/